

# Morneau Shepell déclare un dividende en espèces en décembre 2020

Morneau Shepell inc. (TSX : MSI)(la « société » ou « Morneau Shepell ») a annoncé aujourd'hui un dividende en espèces de 0,065 \$ l'action pour le mois de décembre 2020; cette somme sera versée le 15 janvier 2021 aux détenteurs d'actions de MSI inscrits le 31 décembre 2020.

Morneau Shepell désigne ce dividende comme étant un « dividende admissible » en vertu du paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et des autres lois provinciales et territoriales similaires.

## **À propos de Morneau Shepell**

Morneau Shepell est un grand fournisseur de services de gestion des ressources humaines axés sur la technologie, qui adopte une approche intégrée du mieux-être des employés grâce à sa plateforme infonuagique. Nous cherchons à offrir à nos clients des solutions de calibre mondial afin de favoriser le mieux-être mental, physique, social et financier de leurs employés. En veillant au mieux-être des gens, nous contribuons au succès des entreprises. Nos services portent sur l'aide aux employés et à la famille, la santé et le mieux-être, la reconnaissance, l'administration des régimes de retraite et d'assurance collective, les services-conseils en régimes de retraite, et les services en actuariat et en placements. Morneau Shepell compte environ 6 000 employés qui travaillent avec près de 24 000 organisations clientes, lesquelles utilisent nos services dans 162 pays. Morneau Shepell inc. est une société cotée à la Bourse de Toronto (TSX : MSI). Pour obtenir de plus amples renseignements sur la société, visitez le site [morneaushepell.com](http://morneaushepell.com).

ID-CORP ID-IR



Consultez la version source sur [businesswire.com](http://businesswire.com) : <https://www.businesswire.com/news/home/20201218005023/fr/>